



République d'Haïti  
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME SPÉCIAL D'URGENCE ET D'APPUI A LA PRODUCTION ALIMENTAIRE EN  
HAÏTI EN RÉPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 12 JANVIER 2010 ET À  
L'INTÉGRATION DES POPULATIONS DÉPLACÉES

**JANVIER 2010**

## SOMMAIRE

AIDE MÉMOIRE	2
RÉSUMÉ EXECUTIF	3
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS	5
1- CONTEXTE GENERAL DE L'INTERVENTION	6
2- JUSTIFICATION DU PROGRAMME	8
3- DESCRIPTION DU PROGRAMME	8
3.1 OBJECTIFS	8
3.2 RÉSULTATS ATTENDUS	9
3.3 COMPOSANTES ET ACTIVITES ENVISAGÉES	9
3.4 ZONES D'INTERVENTION	12
3.5 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	12
3.6 DURÉE DU PROGRAMME	14
4- COORDINATION ET GESTION	14
5- BUDGET ET FINANCEMENT DU PROGRAMME	15
<b>ANNEXES</b>	
- FICHES DE PROJETS	15

## Aide mémoire

### Réunion MARNDR-IIICA-FAO 23/01/10

À la demande du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), les partenaires principaux du ministère que sont l'Institut Interaméricain pour la Coopération pour l'Agriculture et l'Organisme pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont pris part à une séance de travail au Ministère le samedi 23 janvier 2010. A l'issue de cette rencontre les résolutions suivantes sont arrêtées :

1. Le document d'orientation et de plaidoyer intitulé : *Programme spécial d'urgence et d'appui à la production alimentaire en Haïti en réponse au tremblement de terre du 12 janvier 2010 et à l'intégration des populations déplacées*, préparé par le MARNDR avec l'appui de l'IICA et de la FAO devient le document de référence pour les actions à faire dans le secteur à partir du 12 janvier et pour une période de 18 mois.
2. Ledit document sera diffusé aussi bien par le MARNDR que par ses partenaires principaux à travers leurs réseaux. Il pourra être amélioré par les partenaires tout en gardant les grandes orientations définies par le ministère
3. Ledit document doit être cité auprès des bailleurs de fonds, agences de financement, gouvernements étrangers et toutes autres entités de la communauté internationale comme étant le seul document de référence
4. Les actions qui seront menées dans le secteur devront prendre en compte l'orientation définie dans le document
5. Les partenaires ainsi que les agences intervenant dans le secteur gardent toute leur liberté de rechercher le financement à travers leur réseau habituel en cohérence avec les actions citées dans le document
6. La coordination de la mise en œuvre du programme revient au MARNDR en collaboration avec la FAO, leader du cluster agriculture. Un calendrier de rencontre périodique en le ministère et les partenaires sera établi en vue de faciliter les échanges et l'évaluation de la mise en œuvre du programme

Le présent aide mémoire introduit le document d'orientation et de plaidoyer et les principes établis sont acceptés par les partenaires présents à cette rencontre.

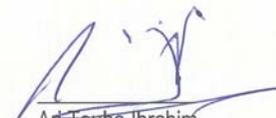
Damien, le 23 janvier 2010



Joannès Gué  
Ministre MARNDR



Alfredo Mena  
Représentant IICA



Ari Foubou Ibrahim  
Représentant FAO

## RÉSUMÉ EXECUTIF

Le tremblement de terre qui a secoué la République d'Haïti le 12 janvier 2010 et les nombreuses répliques qui s'en sont suivies, ont occasionné dans les départements de l'Ouest et du Sud-est d'innombrables pertes en vies humaines, la destruction de beaucoup d'infrastructures et des déplacements de population vers les autres départements moins touchés. L'arrivée massive de ces migrants (1.5 million environ) crée une situation sans précédent à laquelle ni le pays, ni les zones d'accueil n'étaient préparés. Pour que le Gouvernement puisse y faire face, notamment pour assurer la sécurité alimentaire de la population le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a élaboré un Programme spécial d'actions dont les objectifs sont :

- L'augmentation de l'offre de produits alimentaires agricoles dans le pays, à travers la disponibilité des intrants agricoles au niveau des différentes zones de production et l'amélioration des circuits de commercialisation ;
- La définition de programmes et de stratégies d'intégration des populations déplacées ;
- L'amélioration de l'accessibilité aux produits alimentaires par une augmentation de la circulation monétaire (création d'emplois dans le milieu rural) ;
- L'intégration production nationale/aide alimentaire par la recherche de contrats de fourniture de denrées alimentaires locales aux grandes ONG internationales, au PAM et aux maisons de transfert ;
- La préparation de la prochaine saison cyclonique.

La réalité nouvelle créée par la catastrophe du 12 janvier impose des actions de court terme visant à répondre à l'urgence et des actions de moyen terme qui s'inscrivent davantage dans une perspective structurante d'augmentation significative de la production agricole nationale. Le choix territorial se fera en fonction des zones de grande concentration de populations déplacées.

Les **actions à court terme** concernent :

- Remise en fonctionnement de l'usine sucrière de Darbonne (commune de Léogâne, ville détruite à plus de 80 %)
- Activités de reboisement sur des fermes de l'État à travers le pays
- Curage et endiguement de rivières (200 Km de berges endiguées, 400 km de berges plantés en arbres et en herbes, 200 km de lits de rivières curés)
- Réhabilitation et aménagement hydro agricoles, soit : 40 km de canaux revêtus dans l'Artibonite, 100 km de canaux d'irrigation et de drainage curés, 38 systèmes d'irrigation réhabilités, 15 systèmes d'irrigation construits
- Réhabilitation de 600 km de pistes agricoles
- Services de labourage pour la prochaine saison agricole
- Réinsertion de milliers de jeunes étudiants d'origine rurale (forcés d'interrompre leurs études) dans les activités de développement rural et agricole
- Redéploiement des services essentiels du MARNDR

- Réaménagement du budget
  - Appui aux membres du personnel du Ministère victimes du séisme.
- Il importe de souligner que ces actions peuvent aller au-delà de 3 mois et vont contribuer à une utilisation optimale de la main d'œuvre supplémentaire rendue disponible par l'exode massif des sinistrés vers le milieu rural, et renforcer une meilleure distribution des revenus.

Les **actions de moyen terme** sont constituées presque exclusivement par des activités de relance de la production agricole étalées sur des horizons de 9 à 18 mois. Elles se déclinent comme suit :

- Amélioration de la disponibilité en intrants agricoles à travers : l'acquisition & la distribution de semences de maïs (1,000 TM), Haricot (1,000 TM), Igname, Banane, Riz, sorgho, Pois congo, Pois de souche ; l'acquisition de 60,000 TM d'urée et d'engrais complet, de matériels, d'équipements phytosanitaires et d'outillage, de pesticides ;
- Relance de la culture de la patate douce dans 10 départements géographiques du pays ;
- Réduction des pertes et des risques de pertes dues aux attaques des ravageurs et aux maladies végétales ;
- Intensification de l'aviculture à travers l'implantation de 1400 unités d'élevage familial de pondeuses, la production et diffusion de 700.000 poules pondeuses et semi rustiques
- Intensification et modernisation de 50.000 unités d'élevage familial respectueuses et qui favorisent une réhabilitation de l'environnement (production de lait, élevage caprin, apiculture, etc.) ;
- Appui au développement de l'apiculture à travers la réhabilitation de la station apicole de Damien, la mise en place de 2.000 unités apicoles familiales et la formation de 2.000 apiculteurs (spécialement des jeunes) ;
- Appui à l'élevage caprin et bovin ;
- Sécurisation de l'approvisionnement en aliment du bétail à travers l'acquisition de : 36,000 tonnes de soja, 60,000 tonne de maïs, 3,000 tonnes de prémix et de vitamines
- Le renforcement des activités de pêche et d'aquaculture ;
- Appui à la santé animale (lutte contre la maladie de Teschen, charbon, new castle) assistance sanitaire à l'élevage) ;
- Implantation d'infrastructures de stockage, de conditionnement et de transformation de produits agricoles (lait, canne à sucre, céréales, fruits et légumes).

L'exode massif provoqué par la catastrophe pousse le MARNDR à mettre le paquet sur le développement du monde rural, et particulièrement sur les services s'occupant de ce monde rural.

La mise en œuvre du programme aura des résultats directs, notamment : sur la disponibilité des aliments, le renforcement de la capacité de l'Etat et du secteur plus spécifiquement, la distribution de revenus à une large partie de la population, la valorisation de la main d'œuvre rendue disponible en milieu rural par le séisme, le renforcement et la valorisation des compétences nationales. Il permettra une réinsertion de cadres actuellement en chômage technique et de jeunes d'origine rurale qui étudiaient à Port-au-Prince et qui ont été obligés de

retourner dans leur lieu d'origine ou celui de leurs parents. Le programme spécial d'appui à la production alimentaire en Haïti induira indirectement de nombreux effets positifs sur les conditions de travail des exploitants et des ouvriers agricoles et les conditions de vie d'une large frange de la population.

Le budget total s'élève à **700,000,000 Dollars américains** dont 695,500,000 sont à rechercher auprès des partenaires financiers.

## **LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS**

BAC	Bureau agricole communal
BID	Banque interaméricaine de développement
DDA	Direction départementale de l`agriculture
DEFI	Programme de développement économique des filières rurale
DPC	Direction de la protection civile
FAO	Organisation des Nations unies pour l`alimentation et l`agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
HIMO	Haute intensité de main-d`oeuvre
IICA	Institut Interaméricain de Coopération pour l`Agriculture
MARNDR	Ministère de l`agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
ONG	Organisation non gouvernementale
PIA	Programme d`intensification agricole
PIB	Produit intérieur brut
PICV II	Projet d`Intensification des Cultures Vivrières (phase II)
PPI II	Projet de Réhabilitation des Petits périmètres irrigué (Phase II)
UE	Union Européenne
USAID	Agence américaine pour le développement international

## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'INTERVENTION

Haïti occupe le tiers occidental de l'île d'Haïti dans la Mer des Caraïbes sur une superficie totale de 27 750 km<sup>2</sup>. La population haïtienne était estimée à 9.8 millions d'habitants en 2009 alors que le pays ne comptait que 3 millions de personnes en 1950. Cette forte croissance démographique se traduit en une très forte densité d'environ 350 habitants par km<sup>2</sup>. Malgré une tendance à l'urbanisation progressive, la population en milieu rural représente encore 60% de la population totale.

Le pays est administrativement découpé en dix (10) départements géographiques. Parmi ces 10 départements, le département de l'Ouest à lui seul absorbe 39% de la population totale avec une très forte concentration dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (25% de la population).

De par sa situation au cœur des Caraïbes, la République d'Haïti a un long passé de menaces naturelles, liés surtout aux mouvements climatiques et météorologiques. S'y produisent depuis quelque temps les phénomènes de sécheresses chroniques, d'inondations qui sont entre autres des signes visibles d'un déséquilibre de plus en plus marqué entre les conditions du milieu naturel et le niveau de pression exercé par les besoins humains.

Après les émeutes liées à la vie chère qui ont ébranlé l'ordre social en avril 2008 et abouti au changement de gouvernement, les cataclysmes naturels avaient amplifié les problèmes aigus de la crise alimentaire qui s'est développée dans les mois précédents. En effet, la période cyclonique de l'année 2008 a été marquée par le passage en Haïti, entre le 15 août et le 8 septembre 2008, de quatre tempêtes tropicales (Fay, Gustave, Hanna, Ike) ayant frappé neuf (9) des dix (10) départements géographiques du pays. Même si l'ampleur des catastrophes varie d'une région à une autre, l'effet cumulé de leur passage est dévastateur. Plusieurs centaines de millimètres de pluies accompagnés parfois de forts vents en altitude se sont ainsi abattus en quelques jours sur les différents départements causant des dégâts considérables.

Ces ouragans dévastateurs avaient fait, d'après les organisations humanitaires, plus 800 morts, 800,000 sinistrés et causé des pertes matérielles estimées à 1 milliard de dollars américains.

Au niveau du secteur agricole, les efforts du Gouvernement haïtien, à travers le Ministère de l'agriculture, avaient permis en 2009 une augmentation de la production agricole d'environ 25% par rapport à la saison de printemps 2008. On a alors observé une diminution substantielle de l'insécurité alimentaire des ménages urbains et ruraux.

Haïti est une fois de plus frappée par une catastrophe naturelle. Il s'agit cette fois-ci d'un séisme dévastateur de magnitude 7.3 survenu le 12 janvier 2010. Il a été suivi de plusieurs répliques dont une de magnitude 6.0 le 20 janvier à 6 h 30 A.M.

Diverses régions et populations sont directement affectées par ce séisme: les 20 communes du département de l'Ouest, les 10 communes du département du Sud-est. L'impact a été particulièrement sévère à Port-au-Prince, Léogâne, Pétiyon Ville, Delmas, Carrefour, Gressier, Grand Goave, Petit Goave, Jacmel.

Des dégâts considérables sont ainsi enregistrés. Selon les dernières informations fournies par la Direction de la Protection Civile (DPC) en date du 21 janvier 2010, le tremblement de terre a fait des dizaines de milliers de morts (au moins 150.000), 250.000 blessés, 1 million de sans

abris, 50% des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et 80 % à Léogâne, au moins 23 centres hospitaliers effondrés, des écoles, des églises, des maisons de commerce, des banques et des bâtiments publics effondrés. De nombreuses familles qui résidaient à Port-au-Prince ont regagné les provinces.

## 2. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Les dégâts causés par le séisme du 12 janvier 2010 ont mis à rude épreuve le Gouvernement de la République d'Haïti. Pour l'aider à y faire face, la Communauté internationale a immédiatement manifesté sa solidarité à travers un large spectre d'interventions d'urgence incluant entre autres sauvetage de rescapés, assistance médicale, aide alimentaire.

S'agissant de l'aide alimentaire déversée massivement sur le pays, elle permet sans doute de prévenir la famine et d'assurer la survie de la couche la plus touchée de la population. Il importe toutefois de moduler cette aide et de la lier à la production agricole nationale, afin que celle-ci ne soit pas pénalisée.

Il est important de rappeler que la structure de l'économie haïtienne est jusqu'ici caractérisée par une importante base agricole en dépit d'une réduction progressive de l'importance de celle-ci (de 35% du PIB en 1994 à 26% en 2008). L'agriculture constitue la principale activité économique des gens vivant en milieu rural, assurait une bonne partie de la disponibilité alimentaire et occupait plus de 60% des actifs du milieu rural. Il convient donc d'exploiter les potentialités du secteur dont les systèmes de production agricole ne sont pas globalement affectés.

Par ailleurs, l'une des conséquences de la catastrophe du 12 janvier est une forte migration vers les provinces, donc un retour de milliers de gens dans le milieu rural. Il incombe de valoriser de façon optimale cette main d'œuvre devenue disponible.

Compte tenu de ce qui précède, il y a urgente nécessité d'augmenter l'offre alimentaire et le nombre d'emplois en milieu rural.

Le présent document introduit une proposition d'actions prioritaires devant assurer la stabilité de la production agricole et faciliter l'accès physique et économique pour les ménages.

Ce programme devra prendre en compte les éléments essentiels suivants :

- (i) L'intégration des produits agricoles locaux dans les programmes humanitaires. Les investissements effectués dans l'agriculture ont conduit à l'augmentation de la production agricole au cours de l'année 2009. Il est hautement souhaitable d'encourager des programmes d'achats de produits locaux en favorisant les échanges inter zones. La constitution de stocks de sécurité et la gestion post récolte sont deux éléments extrêmement importants durant cette période. La forte disponibilité de l'aide alimentaire représente une bouée de sauvetage pour les agriculteurs des zones touchées par le séisme, mais le renforcement des structures

de commercialisation peut constituer une opportunité pour les zones non touchées par le séisme.

- (ii) La création d'emplois pour améliorer l'accessibilité des ménages aux aliments et leur permettre de disposer de revenus pouvant les aider à faire face aux obligations diverses. La création d'emplois dans le milieu rural, à partir des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), est une possibilité d'utiliser non seulement les agriculteurs locaux mais aussi d'employer des migrants venant de la Capitale. Elle se fera à travers : la réhabilitation des infrastructures de production (systèmes d'irrigation, pistes agricoles), l'aménagement des bassins versants (reboisement, établissement de parcelles fourragères, travaux de correction de ravines dans les zones périurbaines, arboriculture fruitière), la construction de centres de conditionnement et d'unités de transformation.
- (iii) L'amélioration de l'offre alimentaire devant permettre au pays d'assurer l'approvisionnement alimentaire de la population et contribuera à une diminution progressive de l'aide alimentaire d'urgence. Il s'avère alors nécessaire d'intensifier les activités de production (végétale et animale) dans les différentes aires agro-écologiques, tout en établissant des infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation. Une mobilisation adéquate des intrants, du crédit et de l'encadrement technique devrait permettre de réussir les saisons de printemps, d'été et d'hiver 2010.

La mise en œuvre de ce programme sera possible si l'on arrive à :

- Protéger la population et le secteur des effets néfastes de la prochaine saison pluvieuse et de la saison cyclonique. Le fonctionnement du système d'alerte précoce est important pour informer et protéger la population, ainsi que les infrastructures de production
- Réadapter les services administratifs essentiels du MARNDR, réaménager les ressources humaines et financières disponibles au sein de certains programmes et projets en cours. L'exécution de ce programme spécial nécessitera également une réallocation de certaines ressources.

### **3- DESCRIPTION DU PROGRAMME**

#### **3.1 Objectifs**

L'objectif général de ce programme est **d'améliorer l'offre alimentaire et d'accroître le flux monétaire dans le milieu rural.**

Les objectifs spécifiques sont:

- améliorer les infrastructures productives, ??
- renforcer la capacité productive des agriculteurs par la formation et l'amélioration des conditions de la production agricole (intrants, services d'appui, organisation),

- améliorer la valorisation des produits agricoles (végétaux et animaux) et l'accès des producteurs aux marchés,
- préserver les ressources naturelles et réhabilitation des infrastructures de production des plaines.

### **3.2 Résultats attendus**

Le programme espère obtenir les résultats suivants :

- Une dizaine de centres d'achats locaux est établie,
- La superficie irriguée est augmentée et les rendements des cultures sont accrus,
- L'accès des groupes cibles du programme aux intrants et services agricoles de proximité est facilité de manière durable,
- Environ 40 millions de personnes/jour d'emplois sont créés,
- La valeur ajoutée dégagée par les producteurs augmente et la commercialisation des produits agricoles est améliorée au profit des producteurs,
- Des systèmes de production viables, rentables et intégrant le respect de l'environnement sont pratiqués par la plupart des exploitants agricoles bénéficiant du programme ?.

### **3.3 Composantes et activités envisagées**

Le Programme Spécial d'urgence et d'appui à la production alimentaire développera ses activités autour de six (6) composantes majeures comportant diverses interventions ou projets. Les fiches des composantes, comportant un ou plusieurs projets, sont présentées en annexes.

#### ***Composante 1 : Intégration de la production agricole dans l'humanitaire***

L'intégration des produits locaux dans les programmes d'aide humanitaire contribuera à une augmentation du revenu des agriculteurs et assurera des débouchés stables. Il est donc envisagé de :

- Mettre sur pied une structure mixte (public, associatif, Opérateurs d'aide alimentaire) devant assurer une meilleure articulation de la production nationale avec l'humanitaire ;
- Encourager la mise en place de 10 centres modernes de stockage, de conditionnement des produits locaux au niveau des grandes aires de production agricole ;
- Assurer l'approvisionnement régulier des centres en produits locaux ;
- Créer un fonds pour assurer la logistique et la distribution des produits.

### ***Composante 2 : Renforcement de l'accès aux intrants et services agricoles***

L'application optimale des paquets technologiques prônés au sein des exploitations agricoles pour une augmentation de la production agricole nationale requiert différents préalables dont un approvisionnement régulier en intrants et équipements agricoles. En effet, l'approvisionnement en intrants, en quantités suffisantes, aux moments propices et à des prix abordables, est une nécessité et une action importante permettant aux producteurs de mettre en œuvre les techniques agricoles les plus à même d'accroître leur productivité et leurs revenus. Le programme devra alors appuyer des actions d'approvisionnement en intrants (notamment semences, engrais, produits phytosanitaires) et de fourniture de services de mécanisation agricole pour appuyer la réalisation de campagnes de production de cultures. Les actions envisagées concernent donc :

- L'acquisition et la distribution de semences de maïs (1.000 TM), de haricot (1.000 TM), de riz (500 TM), d'igname (1.000.000 mini-sets), de banane (1.000.000 drageons), de patate (2.000.000 boutures) constitution d'importantes réserves alimentaires par la réalisation des prochaines campagnes agricoles;
- L'acquisition de 40.000 TM d'urée et d'engrais complet sur le marché international et leur distribution à prix subventionné dans les principales zones de production du pays;
- L'acquisition et la distribution des pesticides, d'autres matériels phytosanitaires et d'outils agricoles accompagnée des formations en technique intégré de contrôle des ravageurs des cultures et techniques de l'agriculture de conservation (zéro labour ; culture de couverture et assolements);
- La fourniture de services de labourage par la mobilisation des équipements existants (publics et privés) et l'acquisition de nouveaux équipements agricoles pour la préparation des sols par les techniques de semis directs (soussoleuses, matraca (hand jab planter) et semoirs directs, etc.

### ***Composante 3 : Réhabilitation d'infrastructures productives***

Cette composante vise la mise en place d'infrastructures pouvant améliorer les conditions de la production agricole tout en valorisant la main d'œuvre disponible. Elle regroupe:

- La réhabilitation d'une quarantaine de systèmes d'irrigation desservant 9.000 hectares,
- La construction de 15 systèmes d'irrigation touchant 6.000 hectares,
- La réhabilitation de 600 kilomètres de pistes agricoles dans les zones de production,
- Le curage et l'endiguement des rivières sur 200 kilomètres en vue de protéger les infrastructures de production et réduire les risques d'inondation des plaines et des villes,
- La mise en place d'unités de conditionnement et de transformation en vue de la création de stocks stratégiques de produits agricoles.

### ***Composante 4 : Aménagement de bassins versants***

Haïti souffre d'une très grande détérioration de ses ressources naturelles (eau, sols, couverture végétale et biodiversité). La protection des bassins versants doit alors constituer l'une des

priorités de l'Etat haïtien. En effet, elle conditionne même la survie du pays. Dans le cadre de ce programme, la priorité sera accordée à :

- Les travaux de correction des ravines déversant de l'eau de ruissellement dans les périmètres irrigués, sur environ 500 kilomètres ;
- L'aménagement des versants surplombant les périmètres irrigués avec des structures mécaniques et biologiques ;
- Les aménagements pour stabiliser les éboulements/glislements de terre et libérer les routes/pistes d'accès entre les habitations, les champs et les marchés
- Le reboisement des terres liées aux fermes de l'Etat et d'autres terres communales où la sécurité foncière est assurée dans les dix départements géographiques du pays, par la production et la mise en terre de plantules forestières et fruitières ;
- L'arboriculture fruitière par l'établissement de nouveaux vergers, le greffage et le surgreffage des arbres fruitiers ;
- La production d'espèces fourragères.

### ***Composante 5 : Appui à l'élevage***

Les activités d'élevage, qui font partie de la riche diversité des exploitations paysannes, si elles sont bien conduites, peuvent constituer une alternative intéressante à certaines activités dégradantes de l'environnement, comme certaines cultures sarclées. La production d'herbes et d'arbustes fourragers pour l'élevage contrôlé de chèvres ou la production de lait en montagne par exemple, peuvent contribuer à améliorer de façon générale la rentabilité des exploitations agricoles familiales et permettre leur recapitalisation. Des interventions en agriculture de montagne sont des conditions indispensables pour protéger les infrastructures de production des plaines.

Il est donc envisagé de fournir des appuis à l'élevage semi intensif et à l'élevage paysan en système agro-écologique en vue de protéger les bassins versants des grandes zones irriguées du pays. Les actions ainsi envisagées concernent entre autres :

- L'intensification de l'aviculture à travers l'implantation de 1,400 unités d'élevage familial de poules pondeuses, la production et diffusion de 700,000 poules pondeuses et semi rustiques ;
- L'intensification et la modernisation de 50.000 unités d'élevage familial respectueuses et qui favorise une réhabilitation de l'environnement (production de lait, élevage caprin, apiculture, élevage de lapins, etc) ;
- L'assurance de la disponibilité de 36.000 tonnes de soja, 60.000 tonnes de maïs et de 3.000 tonnes de prémix et de vitamines ;
- La réalisation de campagnes de vaccination du cheptel et le renforcement des services vétérinaires communautaires (Groupements Sante Animale - GSB) ;
- Le développement de la production et de la transformation du lait ;
- le développement de la pêche et de l'aquaculture, par la vulgarisation des dispositifs de concentration de poissons, l'accès aux matériels de pêche, l'ensemencement des points d'eau du pays, l'appui à la conservation et commercialisation des poissons ;

- le développement de l'apiculture.
- la promotion de la gestion de l'âne/mulets, et de charrettes en zones de plaines, pour le transport du bois de chauffe, de l'eau et des produits agricole à la place de la femme

### ***Composante 6 : Renforcement du système de commercialisation***

Les marchés et l'accès aux marchés jouent un rôle de plus en plus important dans les choix et la vie des exploitants agricoles et des unités de transformation. Les actions prioritaires sont les suivantes :

- Renforcer les services d'information commerciale ;
- Réaliser la promotion médiatique (spots publicitaires, émissions) en faveur de la consommation de certains produits locaux, en particulier des tubercules ;
- Restaurer les infrastructures de marchés régionaux ;
- Equiper les unités de transformation de produits agricoles de matériels d'emballage ;
- Améliorer les conditions de transport des produits agricoles ;
- Vulgariser de nouvelles techniques de séchage et de stockage des produits périssables ;
- Construction d'unités de transformation dont la gestion sera confiée à des entrepreneurs locaux ou à des associations de producteurs.

### **3.4 Zones d'intervention**

Compte tenu des potentiels de développement des périmètres irrigués, le MARNDR concentrera ses activités dans les régions pourvues de terres irriguées et irrigables qui dans un contexte de pénurie en terres cultivables, sont les plus aptes à assurer une augmentation soutenue de la production agricole à long terme. Il s'agit des plaines du Nord (Latanerie, Grison Garde, Bas Limbé), de Saint Raphael (Département du Nord), de la plaine de Maribaroux (Département du Nord-est), de Savane Diane (Commune de St Michel de l'Attalaye, Département de l'Artibonite), de la plaine des Cayes et celles de la cote Sud (Département du Sud), des périmètres Abraham, Baconois (Département de Nippes), la Grande Anse, la région goâvienne, les plaines de l'Arcahaie et du Cul de Sac (Département de l'Ouest), les petits périmètres irrigués sur l'axe Bas Artibonite/Bas Plateau Central (Artibonite/Centre), les périmètres de la Vallée des Trois Rivières et de Jean Rabel (Nord Ouest), les petits périmètres du Sud Est. Le Programme envisagé développera en outre des activités d'élevage, d'aquaculture et de pêche à l'échelle nationale mais en priorité autour des grandes zones irriguées de production agricole et sur les bassins versant correspondants. Enfin, le programme fournira un appui en intrants et équipements agricoles à la plupart des producteurs agricoles du pays. Le choix des zones d'intervention gardera également la logique d'utilisation de la main d'œuvre de la population de migrants suite au séisme.

### **3.5 Stratégie de mise en œuvre**

La mise en œuvre du programme sera fondée sur les principes suivants :

- (i) **Approche participative et responsabilisation.** Le programme sera fondé sur une démarche participative mobilisant tous les acteurs concernés dans la mise en œuvre et l'exécution des activités, afin que chaque catégorie puisse assumer son entière responsabilité.
- (ii) **Recours à des prestataires contractuels pour l'exécution de certaines activités.** Le MARNDR s'appuiera sur des prestataires de services contractuels (PME, ONG, entreprises, consultants, autres projets) pour l'exécution des activités sur le terrain ainsi que sur les services déconcentrés du MARDNDR (DDA et BAC), notamment pour les actions de planification, de suivi et de supervision.
- (iii) **Synergie avec les autres interventions du Gouvernement et des donateurs.** Un élément clé de ce programme est sa complémentarité avec les programmes des autres secteurs tels les Travaux publics, le Ministère de l'environnement, le Ministère à la Condition Féminine, ainsi qu'avec les autres projets exécutés sur le terrain. La recherche de synergie et de partenariat avec les actions appuyées par d'autres bailleurs de fonds sera aussi recherchée, notamment avec les agences des Nations Unies (FAO) et avec les principaux projets de développement rural appuyés par les coopérations multilatérales, (IICA, UE, USAID ) les institutions financières multilatérales, les pays amis et le secteur privé.
- (iv) **Choix territorial en fonction des zones de grande concentration des populations déplacées.**
- (v) **Intégration des femmes dans le développement et approche équité entre genres.** La mise en œuvre des différentes composantes intégrera la prise en compte de l'approche équité entre genres. Une attention sera accordée pour diminuer la pénurie des travaux ménagers et champêtres pour les femmes et jeunes
- (vi) **Intégration de jeunes.** Le programme prévoit un processus d'intégration de jeunes qui ont été forcés d'interrompre leurs études et/ou leurs petits emplois rémunérateurs à Port-au-Prince et autres villes dans toutes les activités de développement rural et agricole. Les jeunes agronomes finissants (ayant soutenu leur mémoire de fin d'études) seront envoyés dans les structures déconcentrées (DDAs, Directions techniques, BAC) et/ou projets du MARNDR pour réaliser leur service civique, les étudiants/ressortants récents (5 ans ?) en agronomie, géographie, gestion des ressources naturelles seront reçus en stage dans les différents projets et programmes du MARNDR et d'autres Ministères techniques (eau, forêts, pêche, etc.). Un programme de formation rapide sera conçu pour des filières de productions semi-intensives et pour la transformation de produits agricoles. Il sera monté un réseau de centres de formation qui ne demande pas de lourdes structures en termes de construction mais plutôt des structures légères. Des terres sont disponibles et surtout des enseignants. Concernant les enseignants, seront mobilisés des cadres actuellement en chômage technique dans plusieurs ministères qui se sont aussi réfugiés dans les provinces, des volontaires de la diaspora haïtienne et de pays francophones ou créolophones de la Caraïbes. Cela permettra à la fois de répondre au besoin

d'augmentation de l'offre en produits agricoles et produits transformés, au chômage créé par la destruction massive et au besoin d'insertion des jeunes dans leur nouveau milieu.

Exemples de filières porteuses pour lesquelles seront conçus des programmes de formation :

- Production et transformation du lait
- Apiculture
- Agro-écologie, production maraîchère et gestion du sol et de l'eau (y compris les systèmes de zéro labour, les rotations - cultures de couverture ; légumineuses, etc.- et la gestion de la matière organique;
- Greffage, transformation des fruits (séchage, confiture, jus et nectars)
- Aquaculture
- Production de tubercules
- Mécanisation agricole pour diminuer la pénurie des travaux champêtres et de transport (tracteurs adaptés, charrettes, traction animale, anes, etc.)
- Transformation du jus de canne.

### **3.6 Durée du programme**

La majorité des interventions du programme seront concrètement réalisées pendant une période de 9 à 18 mois.

## **4. COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME**

Au niveau central, il sera mis en place un comité de coordination composé du Ministre, des Secrétaires d'Etat, du Directeur Général et de certains directeurs techniques. Le Ministre de l'Agriculture jouera le Coordonnateur général et assurera ainsi le pilotage du processus de mise en œuvre du programme. En fonction de la situation de crise existante, quatre directions jugées essentielles seront opérationnelles. Il s'agit de :

- Appui à la fourniture d'intrants agricoles (semences, engrais...);
- Protection sanitaire (mouche des fruits, vaccination, quarantaine);
- Administration (garage, ressources humaines, comptabilité, contrôle financier);
- Infrastructures agricoles et protection des ressources naturelles.

A quoi s'ajoutent les programmes et projets (PIA, PPI2, PICV2, DEFI, Bassins versants) financés par le FIDA et la BID.

Au niveau terrain (niveau opérationnel), une grande responsabilisation sera confiée aux DDA pour le suivi régulier et permanent de l'exécution des travaux. Les DDA seront appuyées par les Directions Techniques du MARNDR.

Le programme attachera une grande importance aux fonctions de Suivi et d'évaluation (S-E), essentielles pour un pilotage stratégique et opérationnel des activités et pour apporter les éléments d'information nécessaires aux correctifs et ajustements tout au long de sa mise en œuvre. Les Responsables de Directions Techniques et des Directions Départementales Agricoles seront mobilisés dans la supervision et le suivi des activités en collaboration avec les leaders d'organisations paysannes et les Responsables des Collectivités Territoriales. Des rapports de missions seront transmis aux autorités du Ministère. Des rapports périodiques d'activités et financiers seront produits et acheminés aux bailleurs de fonds et aux institutions étatiques de contrôle.

## 5. BUDGET ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

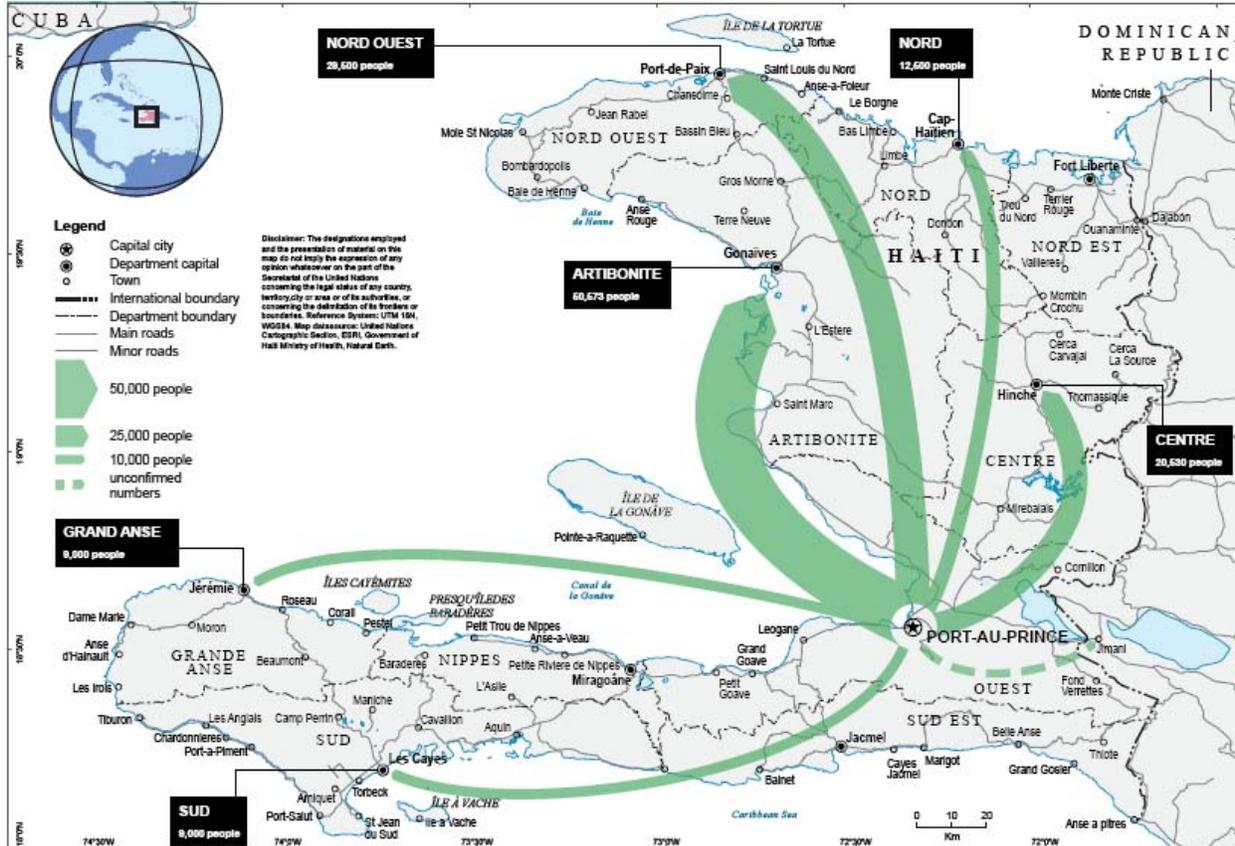
Le budget du programme totalise 700,000,000 Dollars américains. De ce montant, 4,500,000 dollars sont prévues sur le Programme d'Investissement Public 2009-2010, le reste sera financé par des partenaires financiers. Le tableau suivant fournit le montant alloué à chaque composante.

Composante	Fonds requis	Fonds prévus sur Trésor public	Fonds recherchés
<b>1. Intégration de la production agricole dans l'humanitaire</b>	<i>12.500.000</i>		
<b>2. Renforcement de l'accès aux intrants et services agricoles</b>	<i>32,742,149</i>		
- Semences	5.000.000		
- Engrais	18.415.000		
- Pesticides/produits phytosanitaires	4.651.162		
- Outils	2.325.581		
- Intrants divers/Usine Darbonne	850.406		
- Equipements agricoles	1.500.000		
<b>3. Réhabilitation d'infrastructures productives</b>	<i>315.625.000</i>		
- Réhabilitation des infrastructures d'irrigation	70.750.000		
- Réhabilitation de pistes agricoles	11.250.000		
- Curage et endiguement des rivières	116.500.000		

<b>Composante</b>	<b>Fonds requis</b>	<b>Fonds prévus sur Trésor public</b>	<b>Fonds recherchés</b>
- Mise en place d'unités de conditionnement et de transformation	117.125.000		
<b>4. Aménagement des bassins versants</b>	<b>80.500.000</b>		
- Correction des ravines	2.400.000		
- Gestion antiérosive sur les versants (techniques biologiques et structures)	10.000.000		
- Stabilisation des éboulements et glissements de terre	10.000,00		
- Reboisement/Arboriculture	58.100.000		
<b>5. Appui à l'élevage</b>	<b>36.027.800</b>		
- Aviculture	9.445.300		
- Apiculture	2.000.000		
- Élevage caprin	3.000.000		
- Élevage bovin	4.182.000		
- Alimentation animale	12.150.000		
- Santé animale	1.125.000		
- Développement de la production et de la transformation du lait	1.750.000		
- Développement de la pêche et de l'aquaculture	2.000.000		
- Développement de la pisciculture	375.000		
<b>6. Renforcement du système de commercialisation</b>	<b>500.000</b>		
<b>Total</b>	<b>477.129.949</b>		
<b>Autres interventions (serres, tracteurs et équipements agricoles)</b>	<b>112,073,201</b>		
<b>Coordination et gestion (15%)</b>	<b>71.569.350</b>		
<b>Appui aux membres du personnel victimes du séisme</b>	<b>38.462.500</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>700,000,000</u></b>	<b><u>4,500,000</u></b>	<b><u>695,500,000</u></b>

## **ANNEXES**

### **FICHES DES PRINCIPALES COMPOSANTES AVEC LES PROJETS**



22 January 2010

Visit: [ochaonline.un.org/haiti](http://ochaonline.un.org/haiti) [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int) [oneresponse.info](http://oneresponse.info)

## Composante 1 : Intégration de la production agricole dans l'humanitaire

Objectif de l'action	Créer des débouchés pour les agriculteurs haïtiens et améliorer de façon durable les structures de production et de commercialisation en tenant compte de l'opportunité qu'offre la situation humanitaire actuelle
Justification	Le secteur agricole a survécu au séisme et continue à approvisionner les différents marchés de consommation. Le flux d'aide alimentaire actuel peut constituer une opportunité si le secteur utilise ses atouts et bénéficie d'un appui substantiel des Autorités. L'intégration des produits locaux dans les programmes d'aide humanitaire contribuera à une augmentation du revenu des agriculteurs et assurera des débouchés stables
Bénéficiaires finaux	Les bénéficiaires finaux du projet sont l'ensemble de la population haïtienne et les couches les plus démunies de cette population, en particulier les agriculteurs.
Activités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.- Mettre sur pieds une structure mixte (public, associatif, Opérateurs d'aide alimentaire) devant assurer une meilleure articulation de la production nationale avec l'humanitaire</li> <li>2.- Encourager la mise en place de 10 centres modernes de stockage, de conditionnement des produits locaux au niveau des grandes aires de production agricole</li> <li>3.- Assurer l'approvisionnement régulier des centres en produits locaux</li> <li>4.- Créer un fonds pour assurer la logistique et la distribution des produits</li> </ol>
Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une structure de gestion des achats locaux est créée</li> <li>- 10 centres sont établis dans les 10 départements</li> <li>- Les 10 centres sont régulièrement approvisionnés. en produits locaux</li> </ul>
Cout de l'action	12.500. 000.000 US dollars
Durée de l'action	18 mois
Organisme d'exécution	Le MARNDR

## COMPOSANTE 2 : Renforcement de l'accès aux intrants et services agricoles

1- Nom du Projet	Acquisition & Distribution de semences de maïs (1,000 TM), Haricot (1,000 TM), Igname, Banane, Riz, sorgho, Pois congo, Pois de souche.
2- Champ d'action	Couverture nationale
3- Type d'activités	Programme d'urgence post tremblement de terre
4- Zones spécifiques d'activités	Tous les départements géographiques du pays.
5- Problématique	Le présent projet se situe dans le cadre du plan d'action ministériel du MARNDR, afin d'augmenter la Production Agricole Nationale, en référence à la Politique Générale du Gouvernement.
6- Objectif Général	Augmentation de l'offre de produits alimentaires agricoles dans le pays, à travers la disponibilité de semences de qualité au niveau des différentes zones de production, après le tremblement de terre du 12 Janvier 2010.
7- Objectifs spécifiques	Acquisition, et Distribution de semences et de boutures, minisetts et drageons de manioc, igname et bananiers.
8- Bénéficiaires	Les bénéficiaires directs du programme sont les membres des groupements/associations, principalement des agriculteurs avec un potentiel en terre et en eau (systèmes d'irrigation), ainsi que des agriculteurs de montagnes humides en mesure, à travers une meilleure et plus efficiente utilisation des ressources, d'intensifier la production et assurer un approvisionnement régulier des marchés. Leur nombre est estimé à 100 000 familles paysannes au moins.
9- Durée	Le présent programme est conçu pour être exécuté sur une période de dix-huit (18) mois (février 2010 – juillet 2011).
10- Description des activités principales & composantes	<p>Demande de cotations</p> <p>Acquisition des différentes semences sur le marché local ou international (1,000 TM maïs, 1,000 TM de haricot, Pois de Souche et Pois Congo, de boutures de manioc, de mini-setts d'igname, de drageons de bananiers, de paquets de boutures de patates, plantules de mazombel (taro et de semences de riz pluvial).</p> <p>Distribution des semences à prix subventionné</p> <p>Suivi &amp; Évaluation des campagnes de production afin de déterminer l'impact du programme.</p>
11- Cout estimatif en dollars américains	<p>DURÉE DU PROJET: 18 Mois</p> <p>COÛT DU PROJET: 5.000,000,00</p> <p>FONDS SOLLICITÉS DU TP: 2.500,000,00</p> <p>ASSISTANCE EXTERNE :2.500.000,00</p>

12- Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,000 TM de semences de Haricot achetées et distribuées</li> <li>• 500 TM de semences de riz produites et commercialisées</li> <li>• 200 TM de semences de maïs et de sorgho achetées et distribuées</li> <li>• 150 000 drageons de bananiers achetés et distribués ;</li> <li>• 100000 plantules de mazombel ;</li> <li>• 50 TM de semences de riz pluvial de la variété Tangara ;</li> <li>• 1,000,000 de boutures de manioc, 100,000 mini-setts d'igname, 100,000 paquets de boutures de patate douce achetés et distribués</li> <li>• Une campagne de publicité organisée</li> <li>• Une augmentation de la production alimentaire constatée</li> </ul>
13- Organismes d'exécution	MARNDR / DDA / Service National Semencier
14- Organisme de supervision	MARNDR/Direction Générale, Direction Suivi-Évaluation
15- Emplois à générer :	300 000 hommes / jours

Projet post-séisme d'amélioration de l'offre alimentaire par la disponibilité des intrants agricoles.

1-Nom du projet	Projet post-séisme d'amélioration de l'offre alimentaire par la disponibilité des intrants agricoles.
2-Champ d'action	Les dix départements géographiques.
3-Type de projet	Projet d'investissement en vue du renforcement de la relance agricole.
4-Objectif général	Augmenter la disponibilité des produits agricoles sur les différents marchés du pays par le relèvement du niveau de vie des exploitants agricoles.
5-Objectifs spécifique	<p>a) constitution d'importantes réserves alimentaires par la réalisation de cinq importantes campagnes agricoles;</p> <p>b) relèvement du niveau de vie des exploitants agricoles grâce à la garantie de débouchés assurés que sont les achats de produits locaux ;</p> <p>c) diminution de l'importation des produits agricoles dans le pays ;</p> <p>d) valorisation des activités agricoles par l'encouragement des rescapés du séisme, de retour dans leurs communes d'origine à reprendre les activités agricoles, grâce à des mesures incitatives.</p>
6-Bénéficiaires	L'ensemble de la population haïtienne, spécialement les 1,5 million de rescapés de retour dans leurs communes d'origine.
7-Durée	Ce projet s'étend sur une période de 18 mois.
8-Description des activités	<p>a) demande de cotation ;</p> <p>b) analyse des offres ;</p> <p>c) élaboration du document de contrat ;</p> <p>d) signature du contrat avec la firme la mieux disante ;</p> <p>e) acquisition des Produits ;</p> <p>f) campagne de presse ;</p> <p>g) établissement de référentiel technique ;</p> <p>h) gestion, suivi et évaluation ;</p> <p>i) réception, entreposage et livraison des produits.</p>
9-Coût estimatif du projet en dollars américains	<p>1. 40000 TM d'urée et d'engrais complet : 18.415.000,00 ;</p> <p>2. Pesticides :4.651162.80.</p> <p>3. Outils :2.325.581.40</p> <p>4. Intrants nécessaires au redémarrage (1<sup>ère</sup> semaine fev.) de l'Usine Sucrière de Darbonne (Zafra 2010) : 850.406,00</p> <p>5. Equipements agricoles :1.500.00,00</p> <p>Total=27.742.150,20</p>
10-Résultats attendus	a) augmentation des rendements de l'ordre de 55% pour les céréales,

	<p>50% pour les légumineuses et les tubercules ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>b) disponibilités de produits agricoles sur le marché pour 9 millions d'habitants au cours des prochains douze mois et au-delà ;</li><li>c) environ 60% des personnes retournant en milieu rural renouent définitivement avec les activités agricoles ;</li><li>d) augmentation des revenus des exploitants agricoles ;</li><li>e) les bénéficiaires sont en mesure de satisfaire au moins leurs besoins primaires.</li></ul>
--	--

PROJET DE RELANCE DE LA CULTURE DE PATATE DOUCE DANS LES DEPARTEMENTS AGRICOLES DU PAYS

1. Nom du Projet	Relance de la culture de patate douce dans les 10 départements agricoles du pays
2. Champ d'action	10 départements géographiques du pays (envergure nationale)
3. Type de projet	Investissement à court terme
4. Problème à résoudre	Le charançon de la patate douce provoquant des baisses de rendement de l'ordre de 60 à 80% dans les grandes zones de production de patate douce du pays.
5. Objectif général	Contribuer à l'augmentation de l'offre vivrière et des revenus paysans en misant sur une lutte efficace contre le <i>Cylas formicarius</i> "Ti yogann "
6. Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accroître la production de la patate douce dans les 10 départements agricoles du pays dans les 12 prochains mois</li> <li>▪ Améliorer les techniques culturales de la patate douce</li> <li>▪ Diversifier la production de la patate douce</li> <li>▪ Renforcer la capacité d'intervention des acteurs</li> </ul>
7. Bénéficiaires	Les principaux bénéficiaires du Programme sont : de petits producteurs, associés et/ou à associer dans des groupements ou associations, répartis dans les aires de production de la patate douce ayant des contraintes dans leur système de production, mais possédant des potentialités en ressources naturelles (eau, terres, etc.) ; des jeunes qui ont été forcés d'interrompre leurs études à Port-au-Prince et autres villes. Les zones envisagées totalisent une superficie de 2,500 hectares.
8. Durée	Le projet s'échelonne sur 18 mois compte tenu du calendrier de plantation de la patate douce s'étalant sur toute l'année au niveau des 10 départements agricoles du pays. <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 mois pour la mise sur pied des associations paysannes dans les zones d'intervention où elles n'existent pas déjà</li> <li>- 10 mois pour les opérations culturales, le suivi et l'évaluation</li> </ul>
9. Description des activités du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prospection des sites d'intervention retenus au niveau des départements agricoles</li> <li>▪ Mise en place et formation du personnel d'encadrement</li> <li>▪ Formation et encadrement technique des producteurs de patate</li> <li>▪ Vulgarisation du paquet technique appliqué dans la lutte contre le <i>Cylas formicarius</i></li> <li>▪ Appui direct à la production</li> <li>▪ Supervision technique</li> <li>▪ Suivi et évaluation.</li> </ul>
10. coût estimatif du projet	Le coût global du projet s'évalue à Quinze Million de gourdes (15, 000,000.00 Gourdes ou 350,000 \$ US) réparti comme suit :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition d'intrants : 3, 475,000 Gdes ou 80,815 \$ US</li> <li>- acquisition de boutures : 5, 000,000 Gdes ou 116,300\$ US</li> <li>- Formation des producteurs de patate : 1,000,000 ou 23,255 \$ US</li> <li>- Formation des jeunes : 500,000 ou 11, 650 \$ US</li> <li>- Diversification de la production : 500,000 Gdes 11, 650 \$ US</li> <li>- Coordination, Gestion et Suivi des activités : 4,525,000 ou 106,330 \$ US</li> </ul>
11. Résultats attendus	<p>21,500 tonnes de patate douce indemnes de Cylas formicarius sont produites sur une superficie de 2500 hectares.</p> <p>3500 planteurs appliquent et maîtrisent les techniques efficaces de lutte contre le Cylas</p> <p>1000 planteurs sont formés sur les itinéraires techniques vulgarisés par le Programme</p> <p>50 formateurs sont formés sur les méthodes de lutte contre le Cylas</p> <p>Des jeunes écoliers sont sensibilisés sur l'importance de la patate douce et les techniques de lutte contre le charançon de cette culture</p> <p>Des intrants (5000 flacons de karaté, 12500 flacons de Tricel et 10000 phéromones) sont mis à disposition des producteurs de patate douce à des prix subventionnés et à crédit</p> <p>Un réseau de distributeurs d'intrants est constitué et formé</p> <p>Les rendements de la patate douce sont augmentés d'au moins de 120%</p> <p>Une plus grande disponibilité de l'offre vivrière dans le pays</p> <p>La production de la patate douce est diversifiée.</p>
12. Stratégie d'intervention	<p><u>Choix des blocs d'intervention</u> : établissement des parcelles dans des zones ayant un bon potentiel agricole et réunissant les conditions de production de patate douce sur une base régulière.</p> <p><u>Choix des groupes bénéficiaires</u></p> <p><u>Modalités de cession des intrants</u> : octroi aux groupements de producteurs de prêts remboursables après récolte.</p>

## **Composante 3. Réhabilitation d'infrastructures productives**

Titre du Projet                      Réhabilitation et aménagement Hydro agricole

Envergure                              Nationale

### **Objectif général du projet :**

Augmenter de façon substantielle la production agricole nationale

### **Objectifs spécifiques :**

- 1- Moderniser et étendre les aménagements hydro agricoles du pays,
- 2- Développer la petite irrigation dans le Nord-est et Nord-ouest ;
- 3- Préparer le plan directeur d'aménagement de la plaine de Maribaroux ;
- 4- Evaluer et réhabiliter les PPI endommagés dans les départements de l'Ouest et le Sud-Est ;
- 5- Consolider les acquis dans le domaine de la gestion sociale de l'eau et appuyer la mise en valeur agricole

### **Activités**

L'ensemble des activités par composante se fera en plusieurs phases.

1. Une phase d'étude devrait regrouper des études spécifiques importantes par composante. Cette phase devra permettre, quand c'est nécessaire, d'élaborer les dossiers suivants : (état des lieux et diagnostics approfondis, avant projet sommaire, avant projet Détaillée, Dossier de consultation des entreprises, Dossier d'appel d'offres), ce en vue de préparer suivant un cadre méthodologique rigoureuse tous les documents et dossiers qui sont indispensables pour le développement et la mise en œuvre de chaque composante.
2. Une phase d'appel d'offre pour l'adjudication des marchés par composantes suivant les lois de Passation de Marchés ;
3. Une phase de mise en œuvre et de réalisation des activités par composante suivant un chronogramme adapté.

### **Résultats**

Au terme de l'exécution de ce projet les résultats suivants doivent être atteints :

- A. Réhabilitation de systèmes d'irrigation.
  - a. 40 km de canaux d'irrigation sont revêtus dans l'Artibonite
  - b. 100 km de canaux d'irrigation et de drainage curés manuellement
  - c. Trente huit (38) systèmes d'irrigation couvrant un total de Huit mille deux cent hectares (8200 hectares) réhabilités.
  - d. 15 systèmes d'irrigation construits pour 5800 hectares
- B. La petite Irrigation est développée dans le Nord-Est et le Nord-ouest; le plan directeur d'aménagement de la plaine de Maribaroux est disponible.
- C. Les petits périmètres des départements de l'Ouest et du Sud-Est sont réhabilités,
- D. Les acquis sont consolidés dans le domaine de la gestion sociale de l'eau. La mise en valeur Agricole est renforcée.

### Localisation

- La composante 1 dans son aspect de réhabilitation physique touchera les périmètres irrigués des Départements de l'Ouest, des Nippes, du Sud, du Sud-est, de l'Artibonite, du Nord-Ouest et du Nord). Dans son aspect de construction de nouveaux périmètres ne sont concernés que les départements du Sud, du Centre, de l'Artibonite, du Nord-Ouest, et du Nord).
- La composante 2 ne concerne que d'une part le Nord-est, le Nord-Ouest (développement de la petite irrigation) et d'autre part l'ouest et le Sud (renforcement et consolidation des acquis).
- La composante 3 embrassera tous les périmètres (réhabilités, construits, et consolidés du point de vue organisationnel). Cette dernière devra permettre une meilleure gestion des périmètres par les usagers.

**Coût** soixante-dix millions sept cent cinquante mille dollars ( US dollars 70.750.000)

**Durée** 18 mois

**Maître d'ouvrage** MARNDR

**Maître d'œuvre** OPS des régions

## Résumé

<b>Titre du Projet :</b>	REHABILITATION DE PISTES AGRICOLES DANS LES ZONES DE PRODUCTION
<b>Budget Total:</b>	11.250.000 USD
<b>Financement :</b>	
<b>Agence d'Exécution:</b>	MARNDR
<b>Zones d'activité:</b>	Nord'Ouest ; Artibonite ; Centre ; Ouest ; Sud Est ; Sud ; Nippes ; Nord Est.
<b>Durée:</b>	18 mois

## Contexte

Après les différents Cyclones qu'a connus le pays, le réseau routier et les pistes agricoles, en particulier, ont été affecté notamment par manque de maintenance. Certains tronçons sont devenus inaccessibles ou simplement coupés à cause de la destruction des ouvrages de franchissement. Le Gouvernement a mis en place un programme de réhabilitation de pistes agricoles pour résoudre à la fois le problème de l'enclavement des zones de production, de l'insertion et la réinsertion des jeunes démobilisés.

Le présent programme entend soutenir les efforts des autorités nationales par la réhabilitation d'environ 600 km des pistes agricoles. A terme, le programme permettra la mise en place des mécanismes opérationnels de l'entretien afin de maintenir les conditions de praticabilité des pistes.

## Justification

Le choix des pistes a mis en évidence les éléments saillants suivants:

- La population des zones d'influence des pistes semble être défavorisée et isolée, la proportion relativement élevée de logements rudimentaires se trouvant dans ces zones, le faible niveau de desserte en eau potable et l'état d'enclavement. Tous ces éléments ayant été formulés parmi les améliorations attendus de la piste.
- On observe la pratique de l'agriculture en irrigué et en sec avec intégration de l'élevage dans les zones d'influence. Il existe de potentialités de production encore non exploitées. La réalisation de la piste, serait un facteur non négligeable pour développer et exploiter ces potentialités.
- En plus de sa vocation économique, la piste joue un rôle social dans le sens qu'elle permet de faciliter l'accès à l'école, au centre de santé de base etc. Les pistes retenues dans le cadre du présent programme ont une vocation

économique aussi importante que la vocation sociale vu l'absence d'autre réseau routier pour assurer la commercialisation.

### **Objectif Global**

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées par l'aire du programme à travers la remise en état des pistes agricoles et leur praticabilité en valorisant les ressources locales par la création d'emplois

### **Objectifs spécifiques**

- Réhabiliter un réseau d'environ 600 Km des routes agricoles;
- Renforcer les capacités techniques et managériales, soit environ une cinquantaine (50), des responsables des PME et/ou des Organisations de base locales (OBL) susceptibles de réaliser les travaux à haute intensité de main d'œuvre ;
- Faciliter les travaux agricoles et l'approvisionnement en intrants des exploitations agricoles;
- Relier les zones de production aux zones de consommation, de transformation et d'écoulement des produits agricoles;

### **Résultats attendus**

Le présent programme de réhabilitation de pistes agricoles se propose de remettre en état environ 600 km de pistes agricoles afin d'améliorer, d'une part, les écoulements des produits alimentaires des zones de production vers les zones de consommation et d'autre part, l'approvisionnement des agriculteurs en intrants agricoles et en produits manufacturés de première nécessité. En résumé :

- 600 km de pistes agricoles améliorées ;
- Les produits alimentaires des zones de production écoulés ;
- Les agriculteurs sont approvisionnés en intrants agricoles.

### **Description des activités**

- Identification et évaluation des tronçons de routes à réhabiliter.
- Elaboration contrats de travaux.
- Reprofilage de certains tronçons
- Organisation des sessions de formation pour les chefs d'équipe.
- Désherbage et débroussaillage des tronçons considérés ;
- Réalisation des canaux de drainage ;
- Remblaiement des pistes ;
- Construction des murs en maçonnerie ou murs secs là où il y a affouillement ;
- Construction de bandes de béton hydraulique là où la pente est excessive ;
- Construction des cassis ou cunettes aux endroits nécessaires ;
- Correction de ravines ;
- Sensibilisation des populations à l'entretien des pistes.

### Localisation des pistes

Les pistes sélectionnées pour faire partie de ce programme ont été identifiées par les responsables départementaux du MARNDR. Le choix de ces pistes s'est reposé sur une multitude de critères techniques, socio-économiques et environnementaux.

Tableau de répartition des pistes par département

Département	Longueur Km
Nord Ouest	90
Nord Est	40
Artibonite	130
Ouest	120
Sud Est	50
Sud	70
Nippes	60
Nord	40
Total	600

### Stratégies du programme

Les travaux d'exécution des nouvelles pistes retenues dans les différents départements seront réalisés par des entreprises privées moyennant des appels d'offres nationaux. L'entreprise retenue sera supervisée essentiellement par la direction de génie rural de la DDA. Par contre, les travaux de réhabilitation des pistes agricoles seront réalisés par les membres des communautés concernées avec l'appui du staff technique de la DDA. Des équipes de travail seront constituées à l'occasion. Chaque équipe sera dirigée par un chef d'équipe. Il est en outre prévu un contrôleur pour cinq équipes et un superviseur pour cinq contrôleurs.

L'ensemble des travaux s'effectuera avec l'assistance technique d'un ingénieur de chantier et sous la supervision de la Direction des Infrastructures du MARNDR.

### Budget du programme

Le coût global du projet, toutes taxes comprises, est estimé à 450 000 000.00 Million gourdes. Le coût de l'aménagement par km de piste peut être évalué selon les normes ci-après:

#### Normes pour le calcul du cout d'aménagement d'un km de piste

Poste	Montant en gourdes
Chaussée	300 000.00
Assainissement	125 000.00
Terrassement	250 000.00
Gestion	75 000.00
Total/ km	750 000.00

Le coût d'un km de piste non revêtue revient donc en moyenne à 750 000.00 gourdes.

### Budget par department

Département	Longueur Km	Montant Gdes
Nord Ouest	90	67 500 000.00
Nord Est	40	30 000 000.00
Artibonite	130	97 500 000.00
Ouest	120	90 000 000.00
Sud Est	50	37 500 000.00
Sud	70	52 500 000.00
Nippes	60	45 000 000.00
Nord	40	30 000 000.00
<b>Total</b>	<b>600</b>	<b>450 000 000.00</b>
<b>Total en US\$</b>		<b>11,320 754.71</b>

### Bénéfices attendus (impacts)

La densification ou l'amélioration du réseau des pistes permet la réduction des coûts d'exploitation des véhicules, la réduction du temps de parcours, et l'annulation des coûts d'interruption de la circulation. En plus de ses

objectifs le projet aura un impact certain sur la production agricole. En effet l'amélioration des conditions d'accès à un terroir permet de faciliter l'approvisionnement en intrants, l'écoulement des productions sans trop d'altération, et l'encadrement des producteurs aux moments opportuns. En résumé, les avantages économiques résident dans:

- la réduction des coûts d'exploitation des véhicules;
- la réduction du temps de parcours;
- l'annulation des coûts d'interruption de la circulation;
- la promotion des activités agricoles dans la zone d'influence de la piste suite au désenclavement des zones rurales;

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET

TITRE

Curage et endiguement des rivières

TYPE	Investissement
ENVERGURE	National

ORGANISME D'EXECUTION	MINISTERE DE L'AGRICULTURE (MARNDR)
PERSONNE DE CONTACT	LOUIJAME Boniface et Donald JOSEPH

ORGANISME DE SUPERVISION	Directions Suivi-Evaluation et Res. Foret
PERSONNE DE CONTACT	Montes CHARLES et Thomas FERDINAND

LOCALISATION

DEPARTEMENT	Les DDAs
COMMUNES	
SECTIONS COMMUNALES	

DUREE

MOIS	18
------	----

ANNEE	Février 2010-juillet 2011
-------	---------------------------

DATE DE DEMARRAGE PREVUE	Février 2010
DATE EFFECTIVE DE DEMARRAGE	
DATE D'ACHEVEMENT PREVUE	Juillet 2011
DATE EFFECTIVE D'ACHEVEMENT	

COUT : Gourdes	5.009.500.000 GHT
----------------	-------------------

US Dollars		116.500.000.00
N.B		US \$1 = 43 gdes
Sources de financement	1-Trésor Public	
	2-Coopération Externe	

PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation Paysanne</li> <li>- Contractuels privés</li> <li>- Directions Départementales Agricoles</li> </ul>
-------------	--

<b>JUSTIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les crues des rivières causent des dommages et des inondations à répétition des tous les départements du pays.</li> <li>- Dommages causés aux infrastructures de productions en aval par les crues.</li> <li>- Nécessité d'intervenir dans les bassins versants des cours d'eau en mettant accent sur des mesures à effets immédiats (court termes) et à caractère répétitif (long terme)</li> </ul>
----------------------	---

<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les risques d'inondations afin d'assurer un minimum de protection pour les riverains et les exploitations agricoles.</li> </ul>
---------------------------	--

<b>COMPOSANTES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation et sensibilisation de la population</li> <li>- Endiguement et protection de berges (gabionage, végétation des berges, etc.)</li> <li>- Curage de lit de rivières</li> <li>- Formation</li> <li>- Supervision et contrôle</li> </ul>
--------------------	---

<b>STRATEGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sélection et recrutement firme d'exécution par appels d'offres.</li> <li>- Supervision des travaux des firmes par la DIA et les DDA's (MARNDR)</li> <li>- Suivi et supervision des travaux sur le terrain réalisé par les associations de planteurs organisées en comités locaux dans les zones d'exécution.</li> <li>-</li> </ul>
------------------	---

<b>ACTIVITES</b>	<p>1-Mobilisation et sensibilisation de la population</p> <p>2-préparation et signature de contrats</p> <p>3-endiguement des berges ;</p> <p>4-Curage du lit et de drains;</p> <p>5-Formation et pose de gabions ;</p> <p>6- Végétalisation des berges.</p>
------------------	---

<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 Km de berges de rivières sont endiguées ;</li> <li>- 400 km de berges sont plantés en arbres et en herbes.</li> <li>- Les riverains, les terres et les plaines sont protégés ;</li> <li>- 200 km de lits de rivières sont curés</li> <li>- Des emplois sont créés.</li> </ul>
---------------------------	--

<b>IMPACTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du lit majeur des rivières</li> <li>- Reprise es activités agricoles sur les parcelles régulièrement inondées</li> <li>- Augmentation de la production agricole dans les plaines suite à la diminution des pertes de récoltes dues aux inondations ;</li> <li>- Diminution des risques de pertes en vies humaines et en biens matériels;</li> <li>- Contribution à la Protection de l'environnement par le boisement installé sur les berges traitées;</li> </ul>
----------------	--

<b>BENEFICIAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations riveraines et les exploitants et les membres des populations touchés directement ou indirectement par cette problématique</li> </ul>
----------------------	---

INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de l'érosion des terres</li> <li>-</li> <li>- Grande disponibilité des produits agricoles sur les marchés ;</li> <li>-</li> <li>- Réduction sensible du nombre d'inondation</li> <li>-</li> <li>- Les dossiers sont préparés par les entités concernées</li> <li>-</li> <li>- Adjudication des contrats d'exécution des travaux</li> <li>-</li> </ul>
	-

REMARQUES PERTINENTES	
-----------------------	--

**Titre du projet :** Infrastructures de stockage stratégique de produits agricoles

**Objectif général du projet :**

- Améliorer la sécurité alimentaire par le conditionnement et la transformation des produits agricoles,

**Objectifs spécifiques :**

- Mettre en place d'unités de décorticage pour le riz ;
- Construire des silos de stockage
- Construire une unité de transformation de tomate
- Construire des unités de conditionnement de fruits et légumes ;
- Aménager des espaces de stockage et de vente de produits agricoles

**Résultats attendus :**

- 5 unités de décorticage de riz construits dans les différentes
- 5 unités de stockage de produits céréalières ;
- 1 unité de transformation de tomate construite ;
- 5 unités de conditionnement de fruits et légumes construites ;
- 3 espaces de stockage et de vente de produits aménagés

Items	Localisation	Qté	Tonnage	Montant en gourdes
1. Usine de décortilage de riz	Artibonite	2 unités	200 tonnes/jr	850,000,000.00
	Torbeck	1 unité	20 tonnes/jr	170,000,000.00
	Saint-Raphael	1 unité	20 tonnes/jr	170,000,000.00
	Maribaroux	1 unité	20 tonnes/jr	170,000,000.00
<b>Sous-Total 1</b>				<b>1,360,000,000.00</b>
2. Silos de stockage	Tous les départements	50 unités	2000 tonnes	212,500,000.00
3. Unité de transformation de tomate	Artibonite	1 unité	5 tonnes/heure	170,000,000.00
4. Unité de conditionnement de fruits et légumes	Artibonite	2 unités	10000 tonnes/an	53,000,000.00
	Savane Diane, Savane Zombi, Saint Raphael,	4 unités	10000 tonnes/an	127,500,000.00
<b>Sous-total 4</b>				<b>180,500,000.00</b>
5. Aménagement d'espaces de stockage et de vente de produits agricoles	Port-au-Prince Nord (Bon repos)	1	40,000 m2	850,000,000.00
	Port-au-Prince Sud(Gressier)	1 unité	30,000 m2	637,500,000.00
	Cap-Haitien, Gonaïves, Cayes	3 unités	60,000 m2	1,275,000,000.00
<b>Sous-total 5</b>				<b>2,762,500,000.00</b>
<b>Total 1-5</b>				<b>4,685,500,000.00</b>

Le Cout total du projet s'élève à cent dix-sept million cent vingt-cinq mille dollars américains (117.125.000 USD)

## Composante 4. Aménagement de bassins versants

DUREE	
MOIS	22 MOIS (Février 2010 -Février 2011)
ANNEE	2009-2011

DATE DE DEMARRAGE PREVUE:	02/02/10
DATE EFFECTIVE DE DEMARRAGE:	
DATE D'ACHEVEMENT PREVUE:	01/08/11
DATE EFFECTIVE D'ACHEVEMENT:	

COUT: Gourdes	Un milliard de gourdes (1.000.000.000 HTG)
---------------	--

DOLLARS : USD	Vingt-cinq millions (25.000.000 USD)
---------------	--------------------------------------

PARTENAIRES:	Les associations paysannes, les mairies, les contractuels privés et les bailleurs de fonds éventuels.
--------------	---

JUSTIFICATION:	Beaucoup d'investissements sont consentis dans les périmètres irrigués et à chaque crue majeure les infrastructures hydro-agricoles et autres sont endommagées ou détruites ainsi que des vies et des biens à cause de la quasi-inexistence de végétation dans les parties hautes des B.Vs. Les interventions proposées, si elles se concrétisaient, permettraient à terme de diminuer de façon considérable les dégâts de toute sorte dans les parties basses des B.Vs.
----------------	--

OBJECTIFS GÉNÉRAUX:	Protéger les investissements consentis dans les périmètres irrigués et créer un cadre favorable pour faire de l'agriculture durable dans les mornes.
---------------------	--

COMPOSANTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des ravines déversant de l'eau de ruissellement dans les périmètres irrigués ;</li> <li>• Aménagement des versants surplombant les périmètres irrigués avec des structures mécaniques et biologiques.</li> <li>• Formation, notamment des jeunes déplacés.</li> </ul>
-------------	---

<b>STRATÉGIE</b>	Le projet sera mis en œuvre par les DDA's concernées et seront les seuls responsables par devant le ministère. Ils passeront au besoin des contrats avec les associations paysannes, de jeunes cadres et des O.N.Gs. locaux. Ils disposeront des cadres de terrain affectés aux DDA's et de jeunes qui ont été forcés de fuir PaP et d'autres villes. Ils pourront acheter ou produire les plantules pourvu que les délais soient respectés tenant compte des régimes climatiques locaux.
------------------	---

<b>ACTIVITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes agro-écologiques pour préciser les interventions à réaliser sur les surfaces de projet proposé ;</li> <li>• Production (Construction de pépinières) et ou contrat d'achat de plantules, de boutures, etc. ;</li> <li>• Contrat de mise en œuvre des structures de protection des sols ;</li> <li>• Contrat d'entretien de l'ensemble des travaux réalisés ;</li> <li>• Demande d'assistance technique des directions techniques du bureau central ;</li> <li>• Planification interinstitutionnelle ;</li> <li>• Recrutement du personnel de projet et sensibilisation des communautés ;</li> <li>• Elaboration et signature de contrats ;</li> <li>• Achat de matériel de plantation, entretien des plantations et réparation du matériel roulant.</li> </ul>
------------------	---

<b>RÉSULTATS ATTENDUS:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les infrastructures des périmètres irrigués protégées à moyen terme ;</li> <li>• Les <b>surfaces de projet</b> sont effectivement aménagées ;</li> <li>• Des emplois sont créés à court et à moyen terme ;</li> <li>• Des jeunes sont formés en matière d'aménagement de bassins versants ;</li> <li>• Systèmes d'agriculture durable installés dans les <b>mornes aménagés</b> avant la fin du projet.</li> </ul>
----------------------------	---

<b>IMPACTS:</b>	Protection des périmètres irrigués, création d'emplois non spécialisés, et spécialisés, augmentation des revenus des agriculteurs des périmètres irrigués étant donné que leurs terres sont protégées contre l'inondation, les sols des versants sont protégés contre le ruissellement et l'érosion, production de ressources ligneuses sur les versants à moyen et à long terme.
-----------------	---

<b>BENEFICIAIRES</b>	Les producteurs agricoles des périmètres irrigués, les salariés agricoles temporaires et les contractuels privés.
----------------------	---

<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>	Trésor public et autres partenaires financiers étrangers
-------------------------------	--

<b>EMPLOIS A GENERER PREVUS: H/J</b>	400 000 H/J
<b>EMPLOIS REALISES H/J</b>	

EVALUATION EX ANTE:	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	+
DATE	22/01/10		

TITRE	Projet de reboisement sur les fermes de l'Etat dans les dix Départements
-------	--

TYPE	Investissement
ENVERGURE	Nationale

ORGANISME D'EXECUTION	MINISTERE DE L'AGRICULTURE (MARNDR)
PERSONNE DE CONTACT	Les Directeurs de DDA

ORGANISME DE SUPERVISION	Direction Suivi-Evaluation/Service des Ressources Forestières
PERSONNE DE CONTACT	Jean Pierre-Louis Ogé

LOCALISATION	
DEPARTEMENT	Tous
COMMUNES	Gonaïves, St marc, Verrettes, Lachapelle, Marchand, Pte Rivière Art, Grande Saline, Hinche, Mirebalais/Saut d'Eau, Belladère, Thomassique, Anse d'Hainault, Limonade, Trou du Nord, Terrier Rouge, Caracol, Carice, Port-de-Paix, St louis du Nord, Anse a Foleur, Bombardopolis, Jean Rabel, Kenscoff, Leogane, Gressier, Leogane, Croix-des-Bouquets, Thomazeau, Ganthier, Cornillon, Fonds Verrettes, Arcahaie, Cabaret, Jacmel, Belle Anse, Cayes, Camp-Perrin
SECTIONS COMMUNALES	

DUREE.	
MOIS	18
ANNEE	Ex 2010-2011

DATE DE DEMARRAGE PREVUE	Février 2010
DATE EFFECTIVE DE DEMARRAGE	Février 2010
DATE D'ACHEVEMENT PREVUE	Septembre 2011
DATE EFFECTIVE D'ACHEVEMENT	Septembre 2011

COUT : Gourdes	2.498.300.000,00
----------------	------------------

US Dollars		58.100.000,00
N.B		US \$1 = 43 gdes
Sources de financement	1-Trésor Public	
	2-Coopération Externe	2.498.300.000,00 gdes ou USD 58.100.000,00

PARTENAIRES	MARNDR/DDAs, Communauté Internationale, Associations paysannes, Secteur Privé, ONG,.
-------------	--

<b>JUSTIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'emploi / travaux à haute intensité de main-d'œuvre</li> <li>- Relance de la filière fruitière.</li> <li>- Réhabilitation environnementale du pays.</li> </ul>
----------------------	---

<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	Réhabiliter l'environnement haïtien via la création d'emploi tout en assurant la sécurité alimentaire.
---------------------------	--

<b>COMPOSANTES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation</li> <li>2. Production ou achat de plants</li> <li>3. Transport de plants</li> <li>4. Mise en terre de plants</li> </ol>
<b>INSTITUTIONS IMPLIQUEES ET ROLES DES PARTENAIRES</b>	<p>MARNDR/ DES et /DRFS : Suivi-Evaluation et Supervision. DDAS : Exécution</p>

<b>STRATEGIE</b>	<p>Pour atteindre ces objectifs, le Programme développera les axes d'intervention suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les fermes de l'Etat</li> <li>• Discussion avec les organisations paysannes pour le choix définitif des sites et des espèces fruitières et forestières à mettre en terre.</li> <li>• Implication de jeunes déplacés dans les activités de plantation.</li> </ul>
------------------	---

<b>ACTIVITES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation, notamment des jeunes déplacés</li> <li>2. Production ou achat de plants</li> <li>3. Transport de plants</li> <li>4. Mise en terre de plants</li> <li>5. Supervision</li> <li>6. Suivi-Evaluation</li> </ol>
------------------	--

<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en terre de 8.300.000 plants</li> <li>• Création d'emploi : 830.000 hommes-jour</li> <li>• Production de bois pour la construction, la cuisson ...</li> <li>• Production de fourrage (arbre fourrager)</li> </ul>
---------------------------	---

<b>BENEFICIAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les victimes du récent séisme</li> <li>• Les organisations paysannes</li> </ul>
----------------------	--

<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>	Coopération externe
-------------------------------	---------------------

<b>EMPLOIS A GENERER PREVUS : H/J</b>	830.000
<b>EMPLOIS REALISES</b>	

<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 415.000 plants prêts à être mis en terre respectivement en avril 2010 et avril 2011</li> <li>• 830.000 plants mis en terre fin mai 2011</li> </ul>
--------------------	---

<b>REMARQUES PERTINENTES</b>	Préalable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Etat arrive à disposer, en partie, de ses fermes rurales</li> <li>• La population cible est sur les sites de plantation ou acceptent de s'y rendre</li> </ul>
------------------------------	--

## 6. Composante Elevage

### Projet d'appui au développement de l'aviculture

L'idéal serait d'arriver à disposer à l'échelle du pays d'un troupeau d'environ 1.400.000 têtes de pondeuses pour s'assurer d'une certaine autonomie en matière de production d'œufs. Ce projet propose, dans un premier temps, la mise en place d'un troupeau de 1.000.000 têtes au niveau des exploitations agricoles dans la perspective que les mesures d'incitation et de promotion de l'aviculture favoriseront d'autres investissements dans ce sous secteur. Ce choix vient du fait que les petites unités d'exploitation sont dans l'ensemble moins vulnérables que les grandes installations industrielles aux aléas du libre échange en témoignent la débâcle de l'industrie avicole après la chute des barrières tarifaires et douanières au lendemain de 1994.

#### 1. 1 - OBJECTIFS

##### Général

Contribuer à la relance de la production avicole et plus particulièrement la filière œufs.

##### b) Spécifiques

- ❖ Implantation de 1400 unités d'élevage familial de pondeuses à raison de 500 têtes par unité.
- ❖ Formation de 1400 bénéficiaires (dont des jeunes déplacés) en gestion technique et financière d'une unité d'élevage de pondeuses

#### 2- LOCALISATION

Ce projet sera d'envergure nationale.

#### 3- Composantes du projet

- ❖ Production et diffusion de 700.000 pondeuses de race Leghorn
- ❖ Mise en place des unités de pondeuses
- ❖ Formation
- ❖ Gestion et suivi

#### 4 – Stratégies

Les stratégies pour la réalisation du programme tournent autour des points suivants :

- ❖ Accord avec un producteur de la place à partir d'un contrat de prestation de service pour l'approvisionnement en pondeuses, en aliments et en médicaments.
- ❖ Acquisition des animaux prêts à la Production
- ❖ Assistance technique des bénéficiaires pendant une période d'une année
- ❖ Incitation à la mise en place, à l'échelle départementale, d'une entité qui sera chargée de la collecte et de la commercialisation des œufs.

## ❖ Choix des bénéficiaires

Le choix des éventuels bénéficiaires se fera de concert entre la Direction de Production Animale et les DDA concernées selon des critères à définir.

### 4.1. - FORMATION

Une formation préalable sera dispensée au profit des bénéficiaires des unités. Cette formation inclura non seulement des notions de base de gestion technique et sanitaire d'une unité d'élevage de volailles mais également certaines notions essentielles en matière de gestion financière

### 5- ORGANISME DE FINANCEMENT : Trésor Public

### 6 - Budget prévisionnel

Le budget du programme est estimé à NEUF MILLION QUATRE CENT QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENT DOLLARS (9.445.300 USD) réparti d'après le tableau suivant

## 7 - Résultat

Activités prévues	Montant (GDES)
- Production et livraison : 538.000 poulets x USD 6.97	3.753.488.00
- Appui en alimentation: 120.000 sacs x USD 11.3	1.351.256.00
- Acquisition de 1076 cages équipées x USD 219	437.907.00
- Distribution des poulets à l'intérieur des communes (forfaitaire)	62.558.00
- Acquisition de produits vétérinaires (forfaitaire)	1251.00
- Formation	406.628.00
-Transport	153,342.00
- Frais de Gestion et suivi	924.484.00
- Imprévus	354.385.00
<b>TOTAL</b>	<b>9.445.300.00</b>

La mise en place d'un tel projet devra permettre :

- 700.000 pondeuses ont été produites et distribuées.
- 585.500 œufs frais sont produits par jour et mis sur le marché dans l'hypothèse d'un taux de ponte de 85%.
- A la réforme des pondeuses soit environ deux ans après la mise en œuvre du projet, 140.000 Kg en plus de viande de volailles seront disponibles sur le marché
- Une réduction de 35 % des importations d'œufs de la République Dominicaine dans les six mois qui suivent la mise en œuvre du projet.
- Une création d'environ 1400 emplois stables au moins pour les deux années qui suivent la mise en place du projet.

## **Projet d'appui au développement de l'apiculture**

### **Fiche signalétique**

#### **1 – Objectif**

##### **a. Général**

Contribuer au développement de la filière apicole

##### **b. Spécifiques**

Il s'agit pour l'essentiel de :

- Réhabiliter la station Apicole de la ferme de Damien
- Mettre en place au moins 2.000 unités apicoles familiales
- Former environ 2.000 apiculteurs spécialement des jeunes

#### **2 - Localisation du projet**

Le projet sera d'envergure nationale

#### **3 – Composante du projet**

- Réhabilitation de la station apicole de Damien
- Mise en place d'unité apicole familiale
- Dépistage et contrôle de la varroase des abeilles

- Formation
- Gestion et suivi

#### 4 – Stratégies

- Préparation et lancement d’appel d’offre pour la réhabilitation du bâtiment de la station apicole.
- Accord avec des artisans de la place pour la fabrication des ruches
- Démarches auprès de l’IICA Haïti en vue des facilités d’approvisionnement en Apistan
- Lancement d’appel d’offre en vue de l’acquisition des matériels et équipements pour la station de Damien.
- Formation des jeunes en vue de leur intégration dans la mise en œuvre du projet

#### 5 - Durée et coût du projet

La durée du projet s’échelonne sur une période d’une année et le budget prévisionnel est estimé à Deux Millions de Dollars Américains (2.000.000.00 USD) dont la ventilation est résumée dans le tableau qui suit :

<b>Activités Prévue</b>	<b>Montant en USD</b>
Réhabilitation de la station Apicole de Damien	500.000.00
Acquisition de Matériels et d’équipements	300.000.00
Acquisition de produits vétérinaires	200.000.00
Mise en place de ruchers familiaux	700.000.00
Formation	100.000.00
Gestion et suivi	150.000.00
Imprévis	50.000.00
<b>Total</b>	<b>2.000.000.000</b>



## Projet d'appui à l'alimentation Animale

### I - Objectif Global

Ce projet vise à assurer la disponibilité permanente des intrants alimentaires, pour animaux, sur le marché local.

### II - Objectifs spécifiques

Il s'agit pour l'essentiel de rendre disponible sur le marché local à partir du marché international :

- 36.000 tonnes de soja par année
- 60.000 tonne de maïs par année
- 3.000 tonnes de prémix et de vitamines par année

### III – Mise en œuvre

Il revient à acquérir sur le marché international les intrants nécessaires. Stratégiquement, l'importation de ces produits pourra être confiée à une entreprise spécialisée de la place.

Ces intrants pourront être mis à la disposition des usines de fabrication d'aliment au moins au prix coûtant.

### IV – Coût et durée du projet

Le projet s'échelonne sur une période de 18 mois. Son coût est estimé à **douze million cent cinquante mille dollars (12.150.000 USD)** et ventilé de la façon suivante :

<b>Activités prévues</b>	<b>Total</b>
- Acquisition de soja	3.191.364.00
- Acquisition de maïs	6.075.000.00
- Acquisition de prémix et de vitamines	576.727.00
- Gestion et suivi	1.730.182..00
- Imprévis	576.727..00
<b>TOTAL</b>	<b>12.150.000.00</b>

## Projet d'appui à la santé animale

### A – Lutte contre la maladie de Teschen

- **Champ d'action :**
  - ✓ Couverture nationale,
  - ✓ Coopération avec les pays de la Caraïbes, notamment avec la République Dominicaine
- **Type de projet :**  
Coopération technique et investissement
- **Niveau d'avancement :**  
Document de projet déjà élaboré.
- **La problématique**

Suite au tremblement de terre, la crise sociale s'est aggravée. Les paysans déjà frappés par les pertes économiques engendrées par la maladie de Teschen vont connaître une paupérisation croissante.

Le TCP MARNDR/FAO sur la maladie de Teschen fait de la vaccination une activité centrale pour bloquer l'extension de la maladie jusqu'à ce que s'installe dans le pays une immunité naturelle. Cependant, le budget limité du CTP ne permettra de produire que 100.000 doses de vaccins, ce qui est nettement en deca des besoins du pays.

Etant donné que la République Dominicaine a accepté de mettre les infrastructures de son laboratoire vétérinaire central(LAVECEN) pour la fabrication de ces produits biologiques au service d'Haïti, il importe de considérer l'opportunité d'augmenter le nombre de doses de vaccins anti Teschen qui pourront être utilisées dans la lutte contre cette maladie.

### Objectif Général

Enrayer la maladie de Teschen pour faciliter la relance de l'élevage porcin dans le pays.

### Objectifs spécifiques

- Bloquer rapidement l'extension de la maladie à travers le pays
- Réduire au maximum les pertes directes et indirectes causées par la maladie de Teschen

**Bénéficiaires :** Les éleveurs de porcs

**Durée :** Un an

### Description des activités

- Information et sensibilisation de la population sur la maladie
- Formation des cadres techniques du MARNDR et des ONG impliquées dans le développement du projet
- Surveillance épidémiologique axée sur le renforcement des GSB et la mise en œuvre des activités de collecte de prélèvement divers (sang et tissus) à des fins de diagnostic
- Vaccination au niveau national en ciblant les zones les plus touchées

### Coût estimatif du projet :

- 600.000 Dollars Américains dont 257.000 sont déjà disponibles au niveau du TCP.

## B – Assistance Sanitaire à l'élevage

### 1 – Champ d'action

Couverture nationale

### 2 – Type de projet

Investissement : Appui à l'élevage paysan par fourniture de médicaments vétérinaires à des agents vétérinaires des GSB à des prix subventionnés.

### 3 – Niveau d'avancement de la formulation : Document disponible

### 4 – Problématique

- Les médicaments vétérinaires sont peu disponibles dans le pays, et par voie de conséquence leur coût est très élevé ce qui entraîne que les agents vétérinaires des GSB y ont difficilement accès.
- Le tremblement de terre est susceptible de causer la détérioration sanitaire du pays. Les risques d'épidémies humaines et animales sont à considérer, il y a donc lieu de constituer tout au moins un lot de médicaments vétérinaires pour permettre aux professionnels vétérinaires d'offrir une assistance sanitaire effective aux éleveurs.

### 5- Objectif général

- Contribuer à l'amélioration des performances de l'élevage

### 6- Objectifs spécifiques

- Permettre aux Agents Vétérinaires d'offrir des soins préventifs curatifs aux différents éleveurs domestiques
- Encourager les membres des GSB à travailler au renforcement de leurs groupements

Bénéficiaires : Les GSB, les éleveurs

Durée : un (1)

Descriptions des activités :

- Recyclage des agents vétérinaires quant à l'utilisation des médicaments vétérinaires
- Sensibilisation et formation des éleveurs sur l'importance et l'usage des médicaments vétérinaires
- Acquisition des médicaments vétérinaires
- Distribution des médicaments vétérinaires aux GSB
- Essai pilote de gestion d'un lot de médicaments vétérinaires par des fédérations communales de GSB

### Coût estimatif du projet

100.000.00 US

### Résultats attendus

- Diminution sensible de l'impact négatif du tremblement de terre sur la situation de la santé animale en Haïti
- Renforcement de la structure des GSB

## **Nom de l'action : Appui aux membres du personnel du Ministère victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010**

### **Justification**

Plusieurs membres du personnel du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural sont victimes du passage du tremblement de terre le 12 janvier 2010 dernier.

Certains ont malheureusement perdu leur vie, laissant derrière eux femmes et enfants dans la détresse, l'angoisse et la désolation. D'autres ont eu leurs résidences soit complètement effondrées, soit gravement fissurées les obligeant à recourir à une demeure de fortune ou secondaire pour un temps difficile à préciser.

Vu que le système d'assurance contre risque en Haïti fonctionne de façon boiteuse, les proches des membres du personnel tués n'ont pas de recours pour assurer une certaine survie, et de l'autre côté, ceux dont les maisons ont subi des dommages ne disposent pas de moyens financiers adéquats et suffisants devant leur permettre de supporter leur reconstruction ou leur réhabilitation.

Il ne faut pas douter que ces circonstances inattendues et douloureuses ont provoqué 'aussi des dégâts au niveau psychologique des proches de ceux qui sont partis pour l'au-delà et de ceux qui ont eu la vie sauve, mais dont les résidences ont été soit effondrées, soit fissurées. La plupart des cadres, propriétaires de ces maisons, bien encore productifs sur le plan professionnel, sont en fin de carrière et non que leurs maisons comme un élément de leur patrimoine.

Dans l'optique de sortir les membres du personnel de l'impasse et participer à la réparation des dommages matériels, physiques et psychiques qu'ils ont subi, les autorités du Ministère saisissent cette opportunité pour leur venir en aide en intégrant ce volet dans son programme post tremblement de terre.

**Coût :** trente-huit millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent dollars américains (38.462.500 USD).